

# Le CCIF avec son avocat Sefen Guez Guez montre son vrai visage en s'en prenant à Asia Bibi

écrit par Christine Tasin | 28 février 2020



Nous avons relayé la [demande d'asile](#) à la France faite par Asia Bibi, en expliquant être dubitatifs sur la sécurité que pourrait être pour elle la France de Macron...

Macron aurait donc décidé de recevoir Asia Bibi... ce qui a déclenché la colère du CCIF via l'un de ses avocats, Sefen Guez Guez.



Pour ce sale individu, il n'y pas pas problème Asia Bibi, il n'y pas de femme condamnée à mort pour blasphème, il n'y a pas de problème musulman, il n'y a pas chrétienne condamnée à mort pour avoir bu dans la tasse d'une musulmane, il n'y aurait que de la discrimination envers les clandestins musulmans qui ne sont pas reçus comme Asia Bibi à l'Élysée...

### **Un avocat du CCIF s'insurge contre la rencontre entre Emmanuel Macron et Asia Bibi, chrétienne condamnée à mort au Pakistan**

*"Faut-il que je demande à mes clients sans papier de devenir catholiques pour qu'ils soient reçus par le ministre de l'Intérieur ?"*, s'est interrogé le juriste.

L'indécence à son maximum. Alors que le président de la République Emmanuel Macron doit recevoir Asia Bibi, chrétienne condamnée à mort au Pakistan et emprisonnée pendant huit ans, Sefen Guez Guez, l'un des avocats de Collectif contre l'islamophobie en France, s'est insurgé sur Twitter de cette rencontre, effectuant un parallèle douteux entre la chrétienne persécutée et les clandestins qu'il défend.

Comparaison et sous-entendu douteux

« Faut-il que je demande à mes clients sans papier de devenir catholiques pour qu'ils soient reçus par le ministre de l'Intérieur », s'est interrogé le juriste sur Twitter. Ce faisant, il compare la situation de migrants clandestins fraîchement arrivés sur le sol français, avec une chrétienne persécutée pour sa foi dans son pays d'origine, qu'elle a dû fuir après avoir évité de justesse la peine capitale. Il sous-entend également que les catholiques en France bénéficient d'un statut privilégié.

Lundi 24 février, Asia Bibi a fait part, sur RTL, de sa volonté d'obtenir [l'asile](#) en France. « C'est mon désir [...]. J'ai le désir que le président entende ma demande », a-t-elle déclaré, témoignant de son amour pour la France. Et Emmanuel Macron semble avoir entendu son appel, puisqu'il la recevra vendredi à l'Élysée.

<https://www.europe-israel.org/2020/02/un-avocat-du-ccif-sinsurge-contre-la-rencontre-entre-emmanuel-macron-et-asia-bibi-chretienne-condamnee-a-mort-au-pakistan/>

.  
Je ne me souviens pas que le même Guez Guez ait montré une quelconque jalousie quand le grimpeur fou Massama a été reçu par Macron, naturalisé, a trouvé un emploi parmi les pompiers... Ah oui, il n'est pas blanc, il n'est pas catholique... Lui a tous les droits.

Il faut dire que l'on n'est pas avocat du CCIF, expert en manipulations diverses et variées et surtout en pseudo-victimisation des musulmans. Sefen Guez Guez est tout à fait sur cette ligne, lui qui affirme sans rire que les premières victimes du radicalisme seraient les musulmans. Les victimes non musulmanes de Charlie Hebdo, Nice ou du Bataclan apprécient sans doute depuis leur tombe.

On n'oubliera pas que Macron travaille main dans la main avec les Frères musulmans proches du CCIF pour lutter « contre le séparatisme ».

.

## **Qui est Sefen Guez Guez ? Ci-dessous le récit de quelques-unes de ses basses oeuvres :**

.

[...]

Ainsi, à Wissous, le maire UMP, Richard Trinquier, décide-t-il d'interdire, par un arrêté municipal sur le plan d'eau de sa commune, tout signe religieux ostentatoire, dont bien évidemment le voile islamique.

<http://ripostelaique.com/wissous-la-justice-impose-le-voile-islamique-a-la-base-nautique.html>

Immédiatement, le CCIF, et son avocat niçois, entrent en action, et déposent un recours au tribunal administratif de Versailles. Résultat : les juges ont débouté le maire, et ont condamné la ville à verser 1500 euros aux plaignants, dont il est intéressant par ailleurs de noter le nom...

[http://www.mairie-wissous.fr/images/stories/jugement\\_RI\\_WP\\_12\\_juillet\\_2014.pdf](http://www.mairie-wissous.fr/images/stories/jugement_RI_WP_12_juillet_2014.pdf)

Mais le nommé Sefen Guez Guez ne s'est pas contenté de cette plainte. Il s'est également distingué sur d'autres affaires, où, systématiquement, il a soutenu des clients qui menaient ouvertement un combat contre la France, notre République et sa laïcité.

Ainsi, il était du côté d'un agent de sûreté musulman, qui, à l'aéroport de Nice, parlait arabe, pendant ses fonctions. Le préfet avait, suite à cette attitude, peu compatible avec les devoirs d'un salarié de service public, dans un pays où il n'y a qu'une langue officielle, le français, commis un arrêté suspendant l'agent. Les mêmes duettistes, CCIF et Guez Guez, sont à nouveau montés au créneau. Et comme d'habitude, le tribunal administratif, de Nice cette fois, a tranché contre

les représentants de la République, en faveur de l'agent de sûreté.

<http://www.islamophobie.net/articles/2014/01/28/aeroport-nice-prefet-desavoue-agent-de-surete-rehabilite>

On retrouve l'inévitable Guez Guez dans la défense d'un ingénieur musulman. Là encore, l'histoire est cocasse. Cet homme est employé par une association sous-traitante d'EDF. La préfecture de l'Aube remet un rapport défavorable sur cet homme, ce qui entraîne l'interdiction, pour lui, d'accéder à des sites nucléaires. Que croyez-vous qu'il arrivât ? Naturellement, dépôt de plainte de l'inévitable CCIF, et de l'infatigable Guez Guez ! Résultat : le tribunal administratif de Châlons a contesté le texte de la préfecture, et EDF est menacé de devoir permettre de nouveau, avec tous les problèmes de sécurité posés, l'ingénieur musulman, avec tout ce que cela implique ! Comme si, sur des sujets qui impliquent la sécurité de tous nos compatriotes, le principe de précaution, cher aux imposteurs Verts, ne s'imposait pas.

[http://www.lepoint.fr/societe/edf-un-ingenieur-musulman-se-bat-pour-regagner-des-sites-nucleaires-13-08-2014-1853662\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/edf-un-ingenieur-musulman-se-bat-pour-regagner-des-sites-nucleaires-13-08-2014-1853662_23.php)

Autre exemple, à Nice, le maire UMP, Christian Estrosi, suite aux débordements de supporters algériens, sort un arrêté municipal interdisant les drapeaux étrangers lors de ces manifestations. Bien évidemment, super Guez Guez est encore dans ce combat, et le tribunal administratif de Nice annule l'arrêté du maire, et donne donc tort à la République !

<http://www.ouest-france.fr/drapeaux-etrange-larrete-destrosi-attaque-au-tribunal-de-nice-2665871>

Guez Guez, toujours lui, accourt au secours d'une mère de Nice, qui veut remettre en cause la circulaire Chatel interdisant le port du voile pour les mères accompagnatrices, lors des sorties scolaires.

<http://www.enfantsdelapatrie.net/actualites/nationale/une-mere-de-nice-saisit-le-tribunal-administratif-contre-la-circulaire-chatel-actu178.html>

[...]

<https://ripostelaique.com/proteger-la-france-de-la-nuisance-davocats-comme-guez-guez.html>

.

Avocat au barreau de Nice, Sefen Guez Guez a pris l'habitude de défendre des musulmans, le plus souvent dans des dossiers impliquant des cas de communautarisme.

Il fut l'avocat du burkini, d'un employé soupçonné de radicalisation et prend ouvertement position contre une « *présomption de culpabilité contre les musulmans* ». Sefen Guez Guez, qui défend le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), s'est publiquement exprimé, mardi 25 février, sur la réception de la chrétienne pakistanaise Asia Bibi par Emmanuel Macron. Un positionnement idéologique dont il est désormais coutumier.

[...]

Ce qui pourrait surprendre dans la bouche d'un avocat devient bien plus anodin lorsqu'on connaît le personnage. S'il défend donc le CCIF, Sefen Guez Guez s'est déjà emparé d'autres dossiers. On peut citer par exemple une affaire remontant à août 2016 lorsque la Ligue des droits de l'homme (LDH) et le Comité contre l'islamophobie en France (CCIF) avaient formulé des appels contre un arrêté anti-burkini pris par Lionel Luca, le maire de Villeneuve-Loubet, dans les Alpes-Maritimes. L'avocat avait défendu la seconde entité.

En mars 2016, le tribunal administratif de Nice avait rejeté la requête du conseiller municipal FN, Michel Thooris, qui souhaitait faire interdire une conférence de Tariq Ramadan dans une salle privée, à Carros, là encore dans les Alpes-

Maritimes. Sefen Guez Guez avait alors défendu la Fédération des Musulmans du Sud, qui louait la salle en question. Deux ans plus tôt, en 2016, l'avocat avait défendu un agent de sûreté aéroportuaire de l'aéroport de Nice soupçonné de « *radicalisation religieuse* ». L'habilitation de ce dernier avait été suspendue par le préfet des Alpes-Maritimes, mais le tribunal administratif de Nice avait invalidé cette décision.

Et quand [LCI](#) lui demandait, en 2015, s'il ne « défendait que les musulmans », Sefen Guez Guez avait répondu ne pas « être l'avocat d'une communauté, même si j'ai effectivement de bonnes relations avec la communauté musulmane locale ». « *J'ai défendu l'association culturelle qui gère la mosquée de Nice centre, ce qui m'a ensuite attiré une clientèle qui fréquente ce lieu. J'ai dernièrement défendu une femme voilée qui voulait pouvoir continuer à le porter, comme je pourrais défendre une femme qui se battrait pour qu'on ne lui impose pas le voile ! Je considère que l'avocat doit être du côté des opprimés* », avait-il poursuivi. Questionné sur une éventuelle « *oppression des musulmans* » en France, l'avocat avait aussi jugé qu'« *on est en train de fracturer la société en créant une présomption de culpabilité contre les musulmans, alors que ce sont eux les premières victimes du radicalisme !* »

<https://www.valeursactuelles.com/politique/qui-est-lavocat-du-ccif-qui-sinsurge-contre-laccueil-de-la-chretienne-asia-bibi-116535>